DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE SAINT ANDRE DE ROQUEPERTUIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017_DL050

Nombre de conseillers **Séance publique du 12 avril 2017**
En exercice : 15
Présents : 12 Votants : 15 Date de convocation : 06/04/2017

Le mercredi douze avril deux mil dix-sept à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Saint André de Roquepertuis, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mr Michel COULLOMB, Maire.

Étaient présents : Mmes et Mrs Michel COULLOMB, Thierry PRADIER, Marc UMBACH, Régis SABRAN, Martine MOULETES, Bernard SALOME, Jean-Pierre KADDOUR, Alfred LAIR, Mme Magali AGUILAR, Sophie POGNON, Mr. Yvon EDELINE, Françoise TAFFOREAU.

Etaient représentés : Mme Anne SERON par Mr Thierry PRADIER, Mme Béatrice BOURGEAUT par Mme Françoise TAFFOREAU, Mr Serge FAGNERAY par Mr Jean-Pierre KADDOUR.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte. Adoption du PV du 22 février 2017.

Mme Martine MOULETTES est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du CGCT

Objet : Dénomination et numérotation des rues, voies et place de la commune de St André de Roquepertuis

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et place publiques.

La dénomination des voies communales, et principalement à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du CGCT aux termes duquel « Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire, qui doit se conformer aux instructions ministérielles. »

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmerie qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoin), le travail des préposés de la Poser et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

La dénomination des rues de la commune et de numérotation des bâtiments sont présentées au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et places publiques :

VALIDE le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune,
VALIDE les noms attribués à l'ensemble des voies communales (liste en annexe de la présente délibération),
VALIDE le type d'adressage classique
AUTORISE Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré à St André de Roquepertuis le 12/04/2017
Le Maire
Michel COULLOMB
P/EXPEDITION CONFORME LE 25/04/2017
Le Maire
Michel COULLOMB

MAIRIE DE ST ANDRE DE ROQUEPERTUIS (GARD)

MAIRIE DE ST ANDRE DE ROQUEPERTUIS (GARD)

REÇU EN PREFECTURE
le 25/04/2017
Application agréée E-legalite.com
030-213002306-20170412-2017_DL050-DE

Commune de Saint-André de Roquepertuis (300230)

Liste des voies nommées - Annexe à la délibération N° 2017_DL050 -

Rivoli	Type	Libellé simplifié	Libellé réel	Mot classant	Type d'adressage	Date de la délibération	Longueur (m)	Nombre de tronçons
B009	CHE	DE BEL AIR	de Bel Air	AIR	Classique		101	1
0001	CHE	DES AIRES	des Aires	AIRES	Classique		156	3
	RTE	DE SAINT-ANDRE	de Saint-André	ANDRE	Classique		1478	15
0003	R	DE L'ARCEAU	de l'Arceau	ARCEAU	Classique		92	2
B001	CHE	DES ARDILLIERS	des Ardilliers	ARDILLIERS	Classique		494	2
	CHE	DE L'ARQUET	de l'Arquet	ARQUET	Classique		1269	2
0019	R	DU FOUR BANAL	du Four Banal	BANAL	Classique		54	2
	CHE	DE BERBOY	de Berboy	BERBOY	Classique		577	2
	CHE	DE FONT BERGER	de Font Berger	BERGER	Classique		1292	4
0005	CHE	DE LA BERGERIE	de la Bèrgerie	BERGERIE	Classique		328	2
	R	DE LA BOULANGERIE	de la Boulangerie	BOULANGERIE	Classique		17	1
B014	CHE	DE CADENEL	de Cadenel	CADENEL	Classique		287	1
0007	R	DE LA CALADE	de la Calade	CALADE	Classique		102	2
B016	CHE	DE CAMBLAS	de Camblas	CAMBLAS	Classique		433	3
0009	R	DE LA CARRIERASSE	de la Carriérasse	CARRIERASSE	Classique		89	2
0010	R	DU CHARRON	du Charron	CHARRON	Classique		51	2
	CHE	DU CIMETIERE	du Cimetière	CIMETIERE	Classique		2543	10
	RTE	DE MEJANNES LE CLAP	de Méjannes le Clap	CLAP	Classique		5102	13
	CHE	DES COMBEZES	des Combèzes	COMBEZES	Classique		116	1
0020	PL	DU FOYER COMMUNAL	du Foyer Communal	COMMUNAL	Classique		65	1
	CHE	DE COULON	de Coulon	COULON	Classique		1070	1
B020	CHE	DU COURAU	du Courau	COURAU	Classique		253	5
	IMP	DU COURAU	du Courau	COURAU	Classique		108	1
	RTE	DU COURAU	du Courau	COURAU	Classique		3489	26
0013	CHE	DE COUYROUS	de Couyrous	COUYROUS	Classique		622	1
0014	CHE	DU DARBOUSSAS	du Darboussas	DARBOUSSAS	Classique		2596	11
	IMP	DU DARBOUSSAS	du Darboussas	DARBOUSSAS	Classique		169	2
B090	CHE	DU DEVIN	du Devin	DEVIN	Classique		461	2
0015	PL	DE L'EGLISE	de l'Eglise	EGLISE	Classique		67	8
0016	R	DE L'EGLISE	de l'Eglise	EGLISE	Classique		25	1
	PL	D'ESBREZUN	d'Esbrezun	ESBREZUN	Classique		13	1
0008	R	DE LA CALADE D'ESBREZUN	de la Calade d'Esbrezun	ESBREZUN	Classique		642	6
	R	PRINCIPALE D'ESBREZUN	Principale d'Esbrezun	ESBREZUN	Classique		274	2
B047	RTE	D'ESBREZUN	d'Esbrezun	ESBREZUN	Classique		718	4
	R	DU FOUR	du Four	FOUR	Classique		65	2
	RTE	DE FRIGOULET	de Frigoulet	FRIGOULET	Classique		1652	14
	CHE	DE L'ILETTE A GOURDON	de l'ilette à Gourdon	GOURDON	Classique		1007	5
	CHE	DE LA GOURGOULINE	de la Gourgouline	GOURGOULINE	Classique		420	3
	CHE	DE GRAVON	de Gravon	GRAVON	Classique		267	1
B050	CHE	DE LA SOURCE D'HERBOULADE	de la Source d'Herboulade	HERBOULADE	Classique		160	2
0028	PL	DU MOULIN A HUILE	du Moulin à Huile	HUILE	Classique		32	6
	CHE	DES ISSARTS	des Issarts	ISSARTS	Classique		202	1
	CHE	D'ISSIRAC	d'Issirac	ISSIRAC	Classique		1423	3
B051	CHE	DE LA JUSCLADE	de la Jusclade	JUSCLADE	Classique		641	2
B053	CHE	DE LANCISE	de Lancise	LANCISE	Classique		396	3
	CHE	DU LANTIER	du Lantier	LANTIER	Classique		206	2
	CHE	DES LIMITES	des Limites	LIMITES	Classique		199	3
	CHE	DE RANQUETTE A LINGOUSTE	de Ranquette à Lingouste	LINGOUSTE	Classique		677	3
	CHE	DE LUSSAN	de Lussan	LUSSAN	Classique		1636	7
0023	CHE	DE LA MADONE	de la Madone	MADONE	Classique		380	3
0024	PL	DE LA MAIRIE	de la Mairie	MAIRIE	Classique		33	1
	CHE	DE MARAVAL	de Maraval	MARAVAL	Classique		184	1
0026	IMP	DU MARIUS	du Marius	MARIUS	Classique		43	1
0027	IMP	DU MARTIN	du Martin	MARTIN	Classique		25	1
	RTE	DE MONTCLUS	de Montclus	MONTCLUS	Classique		222	1
	CHE	DU MOULINET	du Moulinet	MOULINET	Classique		299	1
B064	CHE	DE LA NAUQUE	de la Nauque	NAUQUE	Classique		886	4
0011	R	DU CHEMIN NEUF	du Chemin Neuf	NEUF	Classique		84	1
	CHE	DE NIGASE	de Nigasé	NIGASE	Classique		168	1
0029	R	DU NOTAIRE	du Notaire	NOTAIRE	Classique		46	1
	CHE	DES OLIVIERS	des Oliviers	OLIVIERS	Classique		432	2
0086	CHE	GASTON PERRIER	Gaston Perrier	PERRIER	Classique		363	3
	CHE	DE PIED PEYRON	de Pied Peyron	PEYRON	Classique		2442	8
0021		LA GRAND PLACE	La Grand Place	PLACE	Classique		42	9
0031	CHE	DU PLANAS	du Planas	PLANAS	Classique		69	1
	CHE	DE LA PLANE	de la Plane	PLANE	Classique		478	3
0033	R	DE LA PORTETTE	de la Portette	PORTETTE	Classique		102	3
0025	IMP	DE LA MAISON DES POULES	de la Maison des Poules	POULES	Classique		20	1
0032	CHE	DU POUS	du Pous	POUS	Classique		765	5
	CHE	DES GRANDS PRES	des Grands Près	PRES	Classique		460	2
0034	R	DU PRESBYTERE	du Presbytère	PRESBYTERE	Classique		80	1
0035	PL	DE LA PROMENADE	de la Promenade	PROMENADE	Classique		107	2
	CHE	DE LA RAFFINE	de la Raffine	RAFFINE	Classique		190	2
0037	CHE	DU RAGUMIER	du Ragumier	RAGUMIER	Classique		241	4

Date de validité : 25/04/20

MAIRIE DE ST ANDRE DE ROQUEPERTUIS (GARD)

REÇU EN PREFECTURE
le 25/04/2017
Application agréée E-legalite.com
030-213002306-20170412-2017_DL050-DE

Commune de Saint-André de Roquepertuis (300230)
Liste des voies nommées

Rivoli	Type	Libellé simplifié	Libellé réel	Mot classant	Type d'adressage	Date de la délibération	Longueur (m)	Nombre de tronçons
	CHE	DU RAJOULET	du Rajoulet	RAJOULET	Classique		604	1
0030	CHE	DU PASSAGE SOUS LE RANC	du Passage sous le Ranc	RANC	Classique		164	2
0129	R	DU RANC	du Ranc	RANC	Classique		499	7
	CHE	DE LA RIVIERE	de la Rivière	RIVIERE	Classique		171	1
0039	CHE	DU RANC DE ROQUE	du Ranc de Roque	ROQUE	Classique		1811	8
	CHE	DE LA CROIX ROUGE	de la Croix Rouge	ROUGE	Classique		494	4
0002	CHE	DE L'ANCIENNE ROUTE	de l'Ancienne Route	ROUTE	Classique		190	2
0040	CHE	DE LA ROUVIERE	de la Rouvière	ROUVIERE	Classique		234	1
B083	CHE	DE LA ROUVIERETTE	de la Rouvierette	ROUVIERETTE	Classique		356	2
B073	CHE	DE LA PLAINE DE SABIN	de la Plaine de Sabin	SABIN	Classique		2683	13
	CHE	DE SABONADIERE	de Sabonadière	SABONADIERE	Classique		1388	2
0041	CHE	DE LA SARAILLERE	de la Saraillère	SARAILLERE	Classique		296	2
B068	CHE	DE LA PETITE SARAILLERE	de la Petite Saraillère	SARAILLERE	Classique		431	5
	CHE	DE SAVIANET	de Savianet	SAVIANET	Classique		595	3
0042	CHE	DE SOULOUGE	de Soulouge	SOULOUGE	Classique		878	10
	IMP	DE SOULOUGE	de Soulouge	SOULOUGE	Classique		91	1
	CHE	SOUS TARREAU	Sous Tarreau	TARREAU	Classique		178	1
	CHE	DE TARREAU	de Tarreau	TARREAU	Classique		251	2
B040	CHE	DE LA GRAND TERRE	de la Grand Terre	TERRE	Classique		721	3
	CHE	DES TRESCOMBIERS	des Trescombiers	TRESCOMBIERS	Classique		929	5
B098	CHE	DE LA TUILERIE	de la Tuilerie	TUILERIE	Classique		775	6
0043	CHE	DU VALAT	du Valat	VALAT	Classique		817	7
	CHE	DE LA FONT DE LA VIEILLE	de la Font de la Vieille	VIEILLE	Classique		272	1

Fait et délibéré à St André de Roquepertuis le 12/4/2017

Michel COULLOMB
Maire

MAIRIE DE ST ANDRE DE ROQUEPERTUIS (GARD)

Pour expédition conforme le 25/4/2017

Michel COULLOMB
Maire

MAIRIE DE ST ANDRE DE ROQUEPERTUIS (GARD)

Date de validité : 25/04/2017

REÇU EN PREFECTURE
le 25/04/2017
Application agréée E-legalis.com
030-213002506-20170412-2017_DL050-DE